

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2006

Présents : André ARNAUD, Bernard BAUDIN, Mathys BEMBOM, Michel BOURGUET, Jean-François BRANDO, Louis CAILLOL, Claude CARBONNEL, Jean-Pierre COMMEIRAS, Gérard DE BAILLOU, Paul DELBOSC, Jean-Paul DEMOUVEAUX, Dominique EPIARD, André GAGLIO, Raymond GRELLAT, Roseline GORLIER, Sylviane GRAZZINI, Brigitte HARNOIS, Jaqueline JAMALI, Maurice KATSURAKIS, Jacques KLAR, Jean-Charles LECOQ, Eliane LEROY, Marie-Pierre LIANDRAT, Laure MARCHESCHI, Noël NICOLAS, Cyrille PALLIANI, Jean-Claude PEPE, William PHILIPPOT, Jacques RIBERO, Michel RICARD, Teresa TIGRATO, Albert VALLAURI, Guy VERNHES,

Excusés : Philippe BELTRANDO, Patrick ESCUDIER, Yvon BOUCHERON, Roland BOURGLAN, Roger CARREGA, Juan CASTRO, Pierre CHIARA, Gérard COSTA, Gérard CUVILLIEZ, Raoul DEGRIL, Yann FAUCHEUX, France FUENTES, Benoît HANNART, Carmen HEUMANN, Marylene LAMBIASE, Jacques LOPEZ, Maurice MARSIGLIA, Roland OLIVIER, Jean-Claude PICAL, Christophe SERRE, Jacques VALAYER, André VILLENEUVE, Yves PERRIN-TOININ,

Absents : Fernand AFONSO, Jean-Pierre GOSTANIAN.

Le premier point de l'ordre du jour porte sur :

Proposition au Conseil de donner mandat au Bureau afin de préparer un projet de modification des statuts du Conseil de développement pour les adapter au fonctionnement collégial du Conseil.

Ce projet sera soumis aux Elus communautaires à qui il revient de délibérer. En ce sens, du fait des obligations croissantes de représentations du Conseil auprès des institutions départementales et régionales il convient de renforcer la vice-présidence d'un poste supplémentaire. Il sera proposé également de redéfinir la représentation des collègues, pour tenir compte de l'expérience des trois ans de fonctionnement et de la participation effective dans les groupes de travail.

Après un échange, le Conseil de développement adopte la proposition du Bureau par 32 voix et une abstention.

Le second point de l'ordre du jour se propose d'examiner la remise en mouvement des groupes de travail et les thématiques en débat.

Groupe de travail : *Organisation et évolution des services publics*

Président : Jean-Claude PEPE.

La question de l'eau, de sa production et sa distribution mise en chantier avant l'été demeure un axe de travail pour le groupe.

Il en est de même du prolongement du débat public sur la L.G.V (Ligne à Grande Vitesse) et l'urgence de la réalisation de la 3^{ème} voie SNCF en direction de Marseille.

Cependant, il conviendra de mettre rapidement l'accent sur la participation du groupe à la mise en œuvre du P.D.U (Plan de Déplacement Urbain) pour mesurer l'état d'avancement de ce projet qui s'inscrit dans le développement durable du territoire.

Groupe de travail : *Développement économique emploi*

Président : Michel RICARD

Le groupe se propose de participer à l'élaboration d'un cahier des charges sur la mise en œuvre de deux chantiers d'insertions.

L'objectif est de :

- ◆ Permettre une évolution positive des chantiers et ateliers existants à partir des enseignements tirés de l'expérience,
- ◆ Assurer un développement de ce type d'action sur l'ensemble du territoire en tenant compte du lieu géographique et des besoins des personnes en difficultés d'accès à l'emploi,
- ◆ Développer des chantiers ou ateliers dont l'objet technique est innovant, car l'intérêt porté à la nature technique de l'activité est un des premiers facteurs d'insertion.

Dans l'échange sur les propositions de travail du groupe, un membre du Conseil fait part d'un projet dans le domaine culturel et souhaite lors de la prochaine réunion faire part dans son contenu.

Groupe de travail : *Développement et valorisation de la vie sociale et du cadre de vie*

Président : William PHILIPPOT, co-animateur Claude CARBONNEL

Comme il l'a fait concernant la future maison de l'autisme, le groupe entend poursuivre son travail d'élaboration d'un document qui pointe par ordre de priorité pour les personnes handicapés :

1. Les déplacements, 2. Le logement, 3. L'emploi, 4. La scolarité, 5. Les loisirs et la culture.

En ce sens, le groupe a rencontré un représentant des paralysés de France, ainsi que des responsables du C.A.T de la Gauthière accompagnés par un délégué des handicapés.

Il s'agit d'un chantier important qui s'étale sur plusieurs mois. Enfin, suite au courrier adressé par le Président du Conseil de développement au Président de la Communauté d'agglomération sur le besoin de créer une commission intercommunale du handicap, il a été porté à la connaissance du Conseil la réponse positive que nous a adressé Monsieur Alain BELVISO (voir en pièce jointe).

Groupe de travail : *Dynamisation du débat citoyen et de la démocratie participative*

Animateur : Cyrille PALLIANI

Prenant en compte les éléments du débat sur le rôle que doit jouer ce groupe de travail lors de la plénière de juillet dernier, il est proposé de se réunir très prochainement pour affiner les orientations à mettre en œuvre :

- 1 Dynamiser le débat citoyen en liaison avec les autres groupes de travail sur les grandes thématiques qui le nécessite. Exemple : mise en œuvre du plan de déplacement urbain, formation/emploi, le droit des handicapés,
- 2 Le groupe prend en charge « la lettre du Conseil de développement » Ensen dont il faut assurer l'évolution pour qu'elle joue mieux son rôle dans l'information de nos concitoyens.

Suite à cette proposition, un échange a lieu sur Ensen : il se dégage que le contenu est jugé trop général, trop de texte du fait de l'expression des cinq groupes de travail.

Le Conseil s'accorde pour considérer qu'il faut garder le support papier même si Internet constitue une porte d'accès en développement. L'idée est émise de mettre en avant les dossiers qui se sont concrétisés grâce à l'apport du Conseil. L'accord se fait sur une démarche plus professionnelle, la bonne volonté du Conseil ne peut suffire.

Le mandat est donné au groupe de travail de conduire une réflexion et des modifications en ce sens, ainsi que d'examiner le mode de diffusion en fonction des objectifs que nous assignons à cette publication.

Groupe de travail : *Environnement et aménagement de l'espace*

Président : Paul DELBOSC

Concernant ce groupe il est décidé de pratiquer une auto-saisine et de débattre en interne sur les thèmes qui seront mis en chantier en 2006/2007.

Il a été en effet constaté lors des dernières réunions, un désir des participants à traiter de questions qui anticipent sur des projets déjà décidés par les Elus. Cette ouverture étant conforme aux statuts du Conseil, mérite d'être expérimentée.

Culture et intercommunalité

Réflexion proposé par : Teresa TIGRATO membre du groupe de travail : Développement et valorisation de la vie sociale et du cadre de vie.

Il s'agit d'une question, qui depuis la création du Conseil de développement, en mai 2003, est latente.

Elle est souvent passée au second plan du fait des urgences, et pourtant c'est une question majeure qui intéresse notre territoire. En effet, notre communauté comme toutes les autres sont confrontées à la circulaire ministérielle qui l'incite à faire de la culture (c'est aussi vrai pour le sport) une compétence communautaire.

Cela signifie la mise en commun « des équipements d'intérêt communautaire », des programmations et des moyens humains.

C'est autour d'un projet et d'une expression culturelle commune que se construira l'identité d'un territoire et le sentiment d'appartenance de nos concitoyens à une entité dont ils s'approprièrent peu à peu.

La mise en commun du transport ou du traitement des ordures ménagères ne peut suffire à construire ce lien.

En conséquence, il est proposé de travailler à un listage des équipements d'intérêt communautaire et des coopérations culturelles intercommunales possibles.

Un échange sur cette question dégage les idées suivantes :

- ✓ La culture reste une compétence des communes, que sait-on de leur souhait de coopérer sur cette question, et de mettre en commun des équipements qui aujourd'hui sont pour l'essentiel positionnés sur Aubagne,
- ✓ Les équipements d'intérêt communautaire sont ceux qui devront être réalisés sur la base d'une volonté partagée par toutes les communes et localisés géographiquement sur des lieux qui ne seront pas obligatoirement sur la ville centre,
- ✓ Il faut inventorier le patrimoine architectural et historique à mettre en commun,
- ✓ Indépendamment des équipements ce sont les programmations et leur mise en réseau qui peuvent être un objet de coopération intercommunale,
- ✓ Une question est posée pour savoir quel groupe de travail prend en charge cette mission. Il semble que cela puisse être celui dont Teresa est membre.

Information est donnée sur la rencontre qui s'est tenue à la demande de Monsieur GORCE, Président du Conseil de développement du Pays d'Aix-en-Provence, avec Paul DELBOSC, en vue des prochaines élections municipales afin que ne soit pas occultée la question communautaire dans le débat public.

Il s'agit pour le Conseil du Pays d'Aix-en-Provence d'adresser un courrier commun à tous les Elus communautaires.

Engagement sur lequel les Conseils de développement donneront leurs avis, un accord de principe a été donné sur la démarche, la réponse sera donnée en ce sens à Monsieur GORCE.

Paul DELBOSC

Président du Conseil de développement